

**MUNICIPALITÉ : \_\_\_\_\_**  
**CRÉDIT D'IMPÔT POUR L'ABORDABILITÉ VISANT LES PROPRIÉTAIRES (CIAP)**  
**FORMULAIRE DE DÉCLARATION DE LA RÉSIDENCE PRINCIPALE**

Le crédit d'impôt pour l'abordabilité visant les propriétaires (CIAP) est un crédit provincial permettant aux propriétaires de compenser la taxe scolaire à payer au Manitoba. Le CIAP s'applique **uniquement** à une **résidence principale**.

Une résidence principale est un logement unique au Manitoba qui appartient à un particulier, à son époux ou épouse, ou à son conjoint de fait ou sa conjointe de fait, et qui constitue la résidence principale du ménage.

Un particulier (et son époux ou épouse ou conjoint(e) de fait) ne peut pas avoir plus d'une résidence principale.

**Section 1 – Renseignements sur le ou la propriétaire et la propriété – Veuillez remplir les champs**

NUMÉRO DU RÔLE	ADRESSE DE LA RÉSIDENCE PRINCIPALE (RUE, LOT OU AUTRE DIVISION CADASTRALE OU ADRESSE LÉGALE, MUNICIPALITÉ OU VILLE, CODE POSTAL)		
ADRESSE POSTALE (SI DIFFÉRENTE DE L'ADRESSE DE LA RÉSIDENCE PRINCIPALE)			
NOM DU OU DE LA PROPRIÉTAIRE (NOM DE FAMILLE, PRÉNOM)			NUMÉRO DE TÉLÉPHONE
NOM DU OU DE LA DEUXIÈME PROPRIÉTAIRE OU DE L'ÉPOUX OU ÉPOUSE OU CONJOINT(E) DE FAIT, LE CAS ÉCHÉANT (NOM DE FAMILLE, PRÉNOM)			NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

**Section 2 – Déclaration**

Pour confirmer votre admissibilité au paiement anticipé du crédit d'impôt pour l'abordabilité visant les propriétaires, veuillez répondre aux questions suivantes.

La propriété susmentionnée constitue-t-elle votre résidence principale ou celle de votre époux ou épouse ou de votre conjoint(e) de fait?

Oui                       No

Est-ce que vous ou votre époux ou épouse ou votre conjoint(e) de fait possédez une autre propriété au Manitoba?

Oui                       No

**Si vous avez répondu « oui », à votre connaissance, est-ce que vous ou votre époux ou épouse ou votre conjoint(e) de fait recevez le paiement anticipé du crédit d'impôt pour l'abordabilité visant les propriétaires pour une autre propriété dans cette municipalité ou dans toute autre municipalité du Manitoba?**

Oui                       No

*Si oui, veuillez indiquer l'adresse de l'autre propriété.* \_\_\_\_\_

Pour compléter la demande, le ou la propriétaire doit signer ici :

SIGNATURE DU OU DE LA PROPRIÉTAIRE	DATE	AAAA	MM	JJ
DEUXIÈME SIGNATURE (SI NÉCESSAIRE)				

**VEUILLEZ RETOURNER LE FORMULAIRE DÛMENT REMPLI À :**

Courriel de la municipalité : \_\_\_\_\_

Adresse de la municipalité : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

